

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JUIN 2021 A 18H30

Absents excusés : VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé
GUILLEMINOT Jean- Pierre donne procuration à LAMBERT Daniel
MANENT Corinne

Secrétaire de séance : Annick BONNET

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 avril 2021.

1/ Mur de soutènement du chemin de ronde

Une partie du mur de soutènement du Chemin de Ronde s'effondre dans la propriété de la famille MOULIN et une autre partie menace de s'effondrer à son tour. Après avis d'un géomètre, celui-ci est la propriété de la commune.

La commission village s'est rendue sur les lieux pour constater les dégâts.

Cela a certainement été accentué par les fortes pluies du mois dernier. Mme ROUZET a rencontré un bureau d'Etudes structures béton et doit prendre l'avis d'un bureau d'études géotechniciens.

Il semble important d'effectuer les travaux rapidement.

Le chemin de ronde a été fermé à la circulation.

Plusieurs devis vont être demandés et des dossiers de demande de subvention seront déposés.

Vu l'urgence de ce dossier imprévu, les dossiers d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont reportés pour 2022 et 2023 (voir délibérations suivantes).

2 / Renforcement du réseau BT à partir du poste LES ANDRANS (Dossier n°263050027AER) :

Le bureau expose que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification

Renforcement du réseau BT à partir du poste LES ANDRANS

Dépense prévisionnelle HT 273 804.99 €

Dont frais de gestion : 13 038.33 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 273 804.99 €

Participation communale Néant

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

3/ Travaux de recalibrage RD 128 Route de Charols : promesse de vente et autorisation d'occupation anticipée

Le Département de la Drôme prévoit l'élargissement de la Route de Charols RD 128 pour plus de sécurité. Une promesse de vente et autorisation d'occupation anticipée a été transmise à chaque propriétaire en bordure de cette route. Les frais d'actes seront à la charge du Département.

Pour la commune, les parcelles concernées sont les suivantes :

11/ Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et adhésion au CAUE

Le bureau propose d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme) et de signer une convention pour l'accompagnement au projet d'aménagement des espaces publics du centre-ville (Route du Pont et de Place de l'Hôpital).

Coût de l'adhésion : 2 023 €.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

12/ Effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD 128 et RD74 à partir du Poste Village - Dissimulation des réseaux téléphoniques :

Opération : Electrification Effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD 128 et RD 74, à partir du poste Village – Dissimulation des réseaux téléphoniques Tranche 1 Dossier n°263050026ART	
Dépense prévisionnelle HT de génie civil Dont frais de gestion : 758.26 € HT	15 923.50 €
Plan de financement prévisionnel : Financements mobilisés par le SDED	4 777.05 €
Participation communale	11 146.45 €
Total HT des travaux de câblage : 8 015.69 €	
Plan de financement prévisionnel : Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales (49% x 8015.69 = 3 927.69 €)	3 927.69 €
Financements mobilisés par le SDED	1 178.31 €
Participation communale	2 749.38 €
Montant total de la participation communale :	13 895.83 €

Le bureau propose de faire réaliser les travaux ci-dessus et de financer ce dossier sur les fonds propres 2022.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

13/ Effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD 128 et RD74 à partir du Poste Village :

Opération : Electrification Effacement et fiabilisation des réseaux électriques RD 128 et RD 74, à partir du poste Village – Tranche 1 Dossier n°263050026AER	
Dépense prévisionnelle HT Dont frais de gestion : 6 817.01 € HT	143 157.11€
Plan de financement prévisionnel : Financements mobilisés par le SDED	114 525.69 €
Participation communale	28 631.42 €

Le bureau propose de faire réaliser les travaux ci-dessus et de financer ce dossier sur les fonds propres 2023.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

12 / Questions diverses :

Observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du Syndicat d'Irrigation Drômois entre 2013 et 2019 : à disposition au secrétariat de mairie

Plan de ville : Le plan de ville est remis à jour et sera réinstallé devant le local infirmier.

Repas du 14 juillet : La municipalité organise un repas champêtre au stade le 14 juillet à 12H. Ce repas sera offert aux habitants de la commune de 65 ans et plus qui n'ont pas pu assister comme les années précédentes au repas de fin d'année à cause des conditions sanitaires. Toutes les personnes qui souhaitent participer à ce repas sont les bienvenues avec une participation de 20 €.

Inscription au secrétariat de mairie avant le 4 juillet.

City-stade : Celui-ci a été installé début juin. L'inauguration est prévue le 14 juillet à 11H.

Concert de Poche : La commune a l'opportunité d'accueillir à St Gervais un concert de poche le 14 novembre dans la salle des fêtes. Il s'agit d'un très beau concert de **Romain LELEU**, trompette et **Thierry ESCAICH**, piano. La participation demandée à la commune est de 1 000 €.

Il est convenu d'accepter ce concert :

- si la participation est ramenée à 700 € grâce à la proposition de Mme MINDER d'héberger les artistes.
- s'il est possible d'organiser une buvette pour rembourser une partie de la participation de la commune.

PLH (Programme Local de l'Habitat) : Celui-ci est mis en place par Montélimar Agglomération. Il a permis de cibler le nombre de nouvelles constructions autorisées par communes de 2021 à 2026 : 26 pour St Gervais dont 3 par résorption de la vacance (remise sur le marché des logements vacants).

Le Maire votera contre ce programme au Conseil Communautaire car s'il est d'accord sur le nombre de permis de construire maximum, il regrette que le dossier sur la fiscalité qui en découle n'est pas pris en compte car les communes qui ont plus de permis bénéficient de nouvelles taxes foncières et de nouvelles taxes d'aménagement. Il craint que la différence de « richesse » des communes s'accroisse alors que l'on nous parle d'équité.

Projet de territoire de l'agglomération : Contrairement au passé, ce dossier a été confié à un bureau extérieur. Après trois samedis de séminaires, il en ressort de grandes lignes mais rien de concret. Le Maire craint que les seuls dossiers qui en ressortent soient basés dans la ville centre. Il regrette que les dossiers votés par l'ancienne équipe soient toujours dans les cartons.

Occupation de la salle des fêtes :

L'association Multi-activités de la Valdaine souhaite occuper la salle des fêtes le jeudi de 17H15 à 18H15 pour un cours de Pilates. Accord du Conseil Municipal.

Si les conditions sanitaires le permettent, la salle des fêtes sera occupée suivant le tableau ci-dessous :

Accordé

- CHAUDANSON Julian
d'un portail Reprise couverture, façade, ouvertures et création
 En cours d'instruction
- CHALON Raymonde
Division parcellaire en vue de construire
 En cours d'instruction
- LESPINAT Romain
sanitaire Pose de deux panneaux thermiques pour chauffe-eau
 Accordé
- GARNODON
Piscine + abri de jardin + portail
 En cours d'instruction

Permis de construire :

- TULA Mustafa
Extension et rénovation d'une dépendance
 En cours d'instruction
- GARNODON Daniel
de validité Transfert d'un permis de construire en cours
 En cours d'instruction
- NOYER Gaudry
Construction d'un hangar agricole
 Refusé par les services de l'Etat